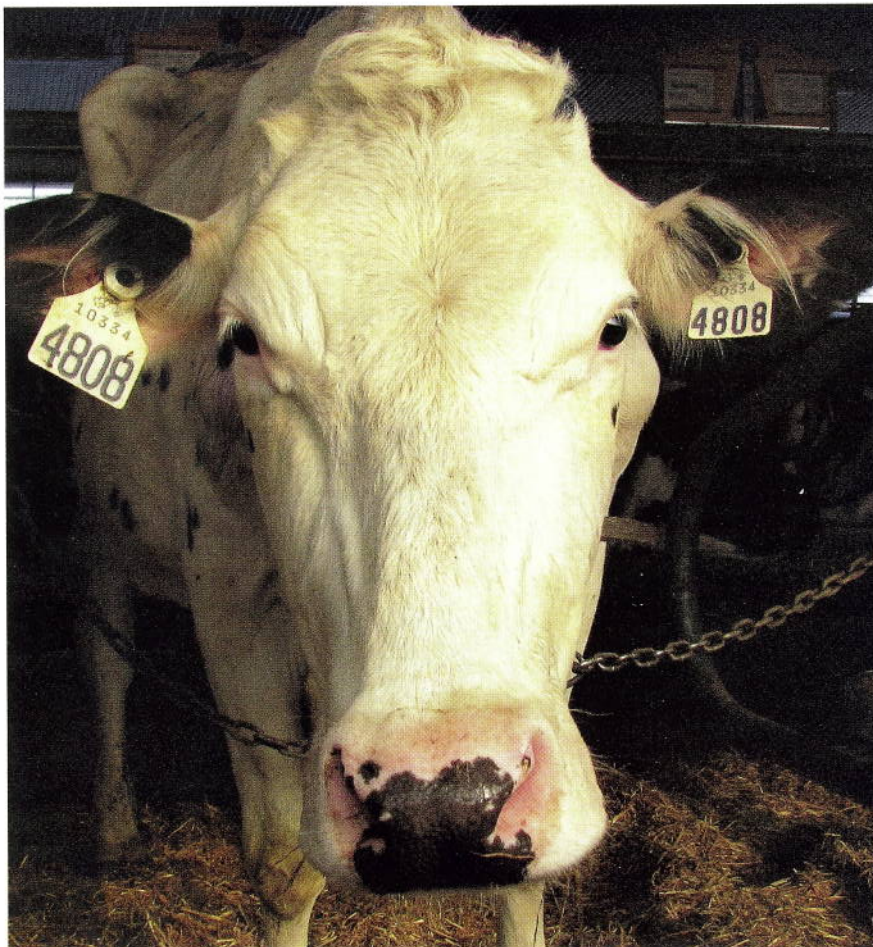


# Des projets pour améliorer la rétention des boucles

Par STÉPHANE DÉRAGON, agent de projets, et LYNE RAVARY, agronome, coordonnatrice au développement. Agri-Traçabilité Québec

- Depuis la mise en place du système de traçabilité québécois en 2001, Agri-Traçabilité Québec (ATQ) instaure divers projets pilotes sur des fermes laitières et de bovins de boucherie pour améliorer la rétention des boucles.



Combo Tag : la puce électronique est intégrée à un large panneau visuel, tel qu'illustré sur l'oreille de ce bovin à gauche.

Quatre générations d'identifiants ont été étudiées en plus de prototypes de formes, forces, marques et formats différents. Un des premiers projets sur les identifiants (tableau 1, p. 26, projet n° 1), démarré en 2007 et d'une durée de 4 ans, avait pour but de documenter les effets de la pose et de l'environnement sur la rétention de ces derniers. Quatre constats ont été réalisés dans le cadre de ce projet :

1. La position de pose vers le milieu et/ou les extrémités des oreilles des bovins augmente le risque de faire tomber les boucles;
2. Le taux de perte est légèrement supérieur chez les bovins élevés en stabulation entravée vs en stabulation libre en raison du taux plus important d'accrochage ou de frottement sur des objets (abreuvoirs, crochets d'attache, etc.);
3. Les importants écarts de température ont tendance à affecter négativement la durabilité du plastique des identifiants;
4. Le type de mangeoire (comme les mangeoires cornadis, aussi appelés *lock gates*) influence également le taux de rétention des identifiants compte tenu des mouvements répétitifs d'entrées et de sorties de la tête du bovin qui, souvent brusques en raison de la compétition, abîment les parties arrière des identifiants et avec le temps font tomber ceux-ci.







L'Ultraflex: l'identifiant de 4<sup>e</sup> génération

## ULTRAFLEX: DU PROJET PILOTE À LA DISTRIBUTION

À la suite de constats réalisés au travers de ces essais, c'est en 2009 qu'ATQ a demandé au fournisseur de boucles Allflex de fabriquer l'Ultraflex, l'identifiant de 4<sup>e</sup> génération (composé d'un plastique ultraflexible) pour en tester la rétention. Ainsi, après 3 ans d'essais terrain (projet n° 4 du tableau), le plus récent projet pilote a permis de mettre en lumière une rétention accrue pour ce choix de boucle, basée sur 3 caractéristiques :

1. L'augmentation de la flexibilité du plastique permet une meilleure résistance aux écarts de température;
2. La forme arrondie des parties arrière résiste davantage aux accrochages;
3. La rondelle ajoutée autour de la tige et moulée à même la partie arrière de l'identifiant permet d'en renforcer l'emprise.

La combinaison avantageuse de ces trois facteurs permet ainsi à la partie arrière de l'identifiant d'épouser adéquatement la forme naturelle de l'oreille (voir photo) et au panneau arrière de moins s'accrocher dans les mangeoires ou les chaînes d'attache, et ce, grâce à l'espace restreint entre l'identifiant et l'oreille. Les commentaires émis par les producteurs, notamment en ce qui concerne la composition du plastique, ont donc permis de faire évoluer le produit pour améliorer sa rétention dans les conditions d'élevage du Québec.

L'étude a également permis de formuler une recommandation de pose afin que les parties arrière se collent davantage aux oreilles : poser les deux identifiants (puces électroniques et panneau visuel) dans le premier tiers de l'oreille, près de la tête.

En raison des critères mentionnés ci-dessus, ATQ a confiance que cette boucle correspond au besoin d'identi-

fication des bovins. C'est pourquoi l'Ultraflex est distribué aux producteurs bovins du Québec depuis mars 2011.

## SAVIEZ-VOUS QU'UNE DEMANDE DE « MUTUALISATION DES IDENTIFIANTS » A ÉTÉ ÉTUDIÉE?

Le terme « mutualisation des identifiants », lequel signifie le partage collectif du risque financier entre tous les producteurs de bovins, a été soulevé lorsque certains de ces producteurs aux prises avec la perte des identifiants ont demandé à ATQ d'évaluer la possibilité de les remplacer sans frais.

La mutualisation implique que les coûts du remplacement soient inclus dans le prix de la boucle achetée lors de la première identification de l'animal. Une évaluation tenant compte du taux de pertes moyen des identifiants et du nombre de remplacements à prévoir au cours de la vie d'un animal a été réalisée. Les résultats obtenus ont fait état d'une augmentation du coût unitaire de la boucle correspondant pratiquement au double du prix actuellement en vigueur. Certains des effets indirects et pénalisants sont également à considérer, notamment pour les producteurs ayant des taux de perte de boucles moins élevés qui devront payer le même prix que les producteurs qui ont des taux de perte plus élevés.

Avec ces informations, le comité de la boucle bovine a recommandé de ne pas offrir la mutualisation des identifiants aux producteurs bovins

## ORIENTATIONS NATIONALES EN MATIÈRE DE TRAÇABILITÉ

Les producteurs laitiers canadiens collaborent activement avec l'Association canadienne des producteurs de bovins de boucherie à définir les principes de traçabilité et à établir un cadre réglementaire pour l'implantation future d'un système national de traçabilité bovine obligatoire.

du Québec, ce que le conseil d'administration d'ATQ a entériné en novembre 2010.

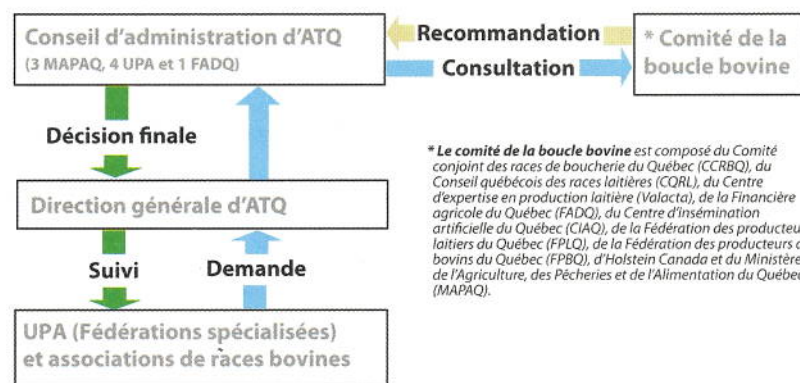
## QUEL PROCESSUS TRAVERSE LES DEMANDES DE PRODUCTEURS?

Peu importe la nature des demandes ou résolutions déposées chez ATQ, le processus de traitement et d'application est le même pour tous. D'abord, toutes demandes entrant à la direction générale d'ATQ sont présentées au conseil d'administration (C.A.).

Celles portant sur les boucles bovines sont alors partagées aux fins de consultation au comité de la boucle bovine, lequel est composé de représentants d'organisations de producteurs, d'entreprises fournisseurs de services et du gouvernement. Ce comité émet des recommandations afin d'orienter le C.A. dans sa prise de décision.

Gardons à l'esprit que des représentants des producteurs sont impliqués à plusieurs niveaux dans la structure décisionnelle. ■

TABLEAU 2: PROCESSUS DE TRAITEMENT DES DEMANDES CHEZ ATQ



\* Le comité de la boucle bovine est composé du Comité conjoint des races de boucherie du Québec (CCRBQ), du Conseil québécois des races laitières (CQRL), du Centre d'expertise en production laitière (Valacta), de la Financière agricole du Québec (FADQ), du Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ), de la Fédération des producteurs laitiers du Québec (FPLQ), de la Fédération des producteurs de bovins du Québec (FPBQ), d'Holstein Canada et du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).